



Québec, le 6 juin 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A5

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 28 mai 2019 par le député de Jean-Lesage, M. Sol Zanetti, à propos du projet de réforme de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Notre gouvernement souhaite positionner le Québec parmi les meilleurs en matière d'accès à l'information, notamment, en accroissant la transparence, en assurant une protection optimale des renseignements personnels et en réduisant le fardeau administratif.

Les travaux pour moderniser la Loi sur l'accès sont entamés et la volonté de notre gouvernement est d'effectuer cette réforme au cours du présent mandat.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Lebel', with a large circular flourish on the left side.

Sonia Lebel  
Ministre responsable de l'Accès à l'information et de la réforme des institutions  
démocratiques